

Diplôme de Cadre de Santé

Le(a) Cadre de santé a pour missions d'organiser l'activité paramédicale, d'animer l'équipe et de coordonner les moyens d'un service de soins, médico-technique ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Il s'agit d'un poste à responsabilités.

Conditions d'accès au diplôme :

L'Institut de Formation des Cadres de Santé de la Région Auvergne est agréé pour 35 étudiants :

- 25 Infirmiers(es)
- 5 Manipulateurs d'électroradiologie
- 5 Techniciens de laboratoire.

Pour postuler, il faut :

- Etre titulaire d'un des diplômes professionnels pour lesquels l'IFCS est agréé.
- Justifier de 4 années (équivalent temps plein) d'exercice professionnel au 31 Janvier de l'année de la sélection.

Pour les candidats titulaires d'un diplôme infirmier, manipulateur d'électroradiologie ou technicien de laboratoire non valide pour l'exercice en France, mais permettant d'exercer la profession dans le pays dans lequel il a été délivré, il est possible (en plus de la capacité agréée et dans la limite de 10%) d'être admis par classement sur une liste supplémentaire distincte.

Durée :

Rentrée scolaire : début Septembre

La durée de la formation est de 42 semaines.

Contenu pédagogique :

La formation conduit à la délivrance du Diplôme Cadre de Santé :

- *Option Infirmier*
- *Option Manipulateur d'électroradiologie*
- *Option Technicien de laboratoire d'analyse de biologie médicale.*

La formation se compose de 6 modules :

		Objectifs	Durée de formation en institut	Durée de stage
Module 1	Initiation à la fonction de cadre	Comprendre le rôle et la place du cadre de proximité en s'appuyant sur des bases de psychologie, de sociologie, d'économie et de droit	3 Semaines	3 semaines
Module 2	Santé publique	Acquérir une approche inter-professionnelle et inter-disciplinaire des problèmes et projets de santé publique	3 semaines	/
Module 3	Initiation à la recherche	Créer et développer une dynamique de recherche à partir des pratiques et des savoirs professionnels	3 semaines	/
Module 4	Fonction d'encadrement	Déterminer la place et le rôle du cadre dans l'institution sanitaire et intégrer les savoirs pour exercer cette fonction	6 semaines	3 semaines
Module 5	Fonction de la formation	Déterminer la fonction pédagogique du cadre dans une unité de soins et dans une école professionnelle	6 semaines	3 semaines
Module 6	Approfondissement de la fonction d'encadrement	Approfondir les connaissances acquises au cours de la formation, perfectionner les pratiques de la fonction que l'étudiant souhaite exercer	5 semaines	4 semaines

Texte de référence :

Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=7305E4344D355BF5D9BA91DCB9BC5542.tpdjo03v_2?cidTexte=JORFTEXT000000738028&dateTexte=20130422